



Relevé de conclusions du CONSEIL DES SECTIONS

du 13 octobre 2011

Présent(e) s : Tahar BEN REDJEB (secrétariat national / DRAC Picardie), Florence de BOISSIEU (éd. Hatier & al), Patrick BOTTIER (architecture), Vincent BRUYERE (Franche-Comté), Jean-François HERSENT (SLL-DGMIC / secrétariat national), Boris MELLOW (BnF, secrétariat national), Elise MULLER (Louvre), Ivan SIRET (CMN), Agnès SUILLEROT (Universcience / trésorière), Claus TULATZ (SUD AFP / secrétariat national).

Excusé(e) s : Sophie AGUIRRE (Louvre / secrétaire générale), Jean-Louis GALMICHE (SLL-DGMIC / secrétariat national Solidaires), Christelle GUYADER (Louvre / secrétariat national), Guy KORWILL (SUD AFP), Dominique NOEL (DRAC Basse-Normandie / secrétariat national), Caroline SART (Spectacle vivant).

Prochains conseils des sections (ATTENTION : 67 rue Turbigo) :

- jeudi 17 novembre, 9h30-17h

- jeudi 8 décembre, 9h30-17h

Dysfonctionnement du-Conseil des sections

Ce CDS, comme ceux de septembre et d'août, a accueilli un nombre très faible de participants : 7 présents le matin (dont 3 membres du Secrétariat national en comptant la trésorière), puis, après départs et arrivées, à nouveau 7 présents l'après-midi (dont 3 membres du Secrétariat national).

Au total, seulement 10 personnes ont participé à ce CDS (dont 5 membres du secrétariat national). Ce n'était pas prévu à l'ordre du jour mais, n'ayant pas la légitimité suffisante pour prendre des décisions, les quelques militants présents ont tenté de faire une analyse des raisons de cette faible participation et de faire des propositions pour que la participation soit plus forte.

• Analyse

– La faible participation au CDS est à l'image des moyens insuffisants du SN où la participation est faible du fait en particulier de l'absence de certains membres de région. Tout le monde se repose sur quelques personnes.

– Il y a un manque de renouvellement de militants dans toutes les structures. Est-ce par manque d'implication, manque de temps ?

– Les thèmes traités au CDS n'intéressent pas tout le monde ou peuvent être très différents dans le public et le privé (par exemple, sur la précarité, ce en quoi elle consiste, le rapport de force et les revendications n'ont pas grand-chose à voir entre le public et le privé, mais il faudrait faire le lien

pour que ce qui est fait dans le public puisse être adapté à la situation dans le privé et intéresser des sections du privé).

- Il y a un clivage public / privé alors que le nombre d'adhérents du privé ne cesse d'augmenter.
- La synthèse à faire entre public et privé n'est pas faite faute de militants qui se mobilisent sur le sujet.
- Il manque souvent au CDS un retour de certaines commissions sur l'avancée de leur travail.
- Dans les débuts du syndicat, il y avait beaucoup moins de sections et du coup plus de temps pour un contact humain, par téléphone ; aujourd'hui le nombre des sections et des adhérents a explosé, on est inondés de mails, on ne voit pas ceux qui sont essentiels ou qui sollicitent de l'aide et il n'y a pas suffisamment de monde au SN et à la permanence.

● Propositions

- Enquête à faire sur les raisons de cette absence en appelant au téléphone les principales sections.
- Revoir le déroulement du CDS : 1 jour tous les 2 mois ? Le matin consacré à la vie syndicale et aux questions intéressant le privé, l'après-midi consacré au Ministère ? Changer le jour encore une fois ?
- Voir quels dossiers peuvent être mis de côté pour éviter le débordement complet des militants.
- Aux sections et aux adhérents dans les instances à faire le tri parmi les multiples réunions sur lesquelles ils sont sollicités : il faut réfléchir à ce qui est prioritaire ; certains négligent parfois les luttes au profit de diverses réunions et participations à des commissions.
- Il faudrait solliciter les sections par téléphone quand il y a besoin, par exemple, d'aide pour les mises sous pli.
- Il manque des « permanents » dans le syndicat : c'est un gros avantage d'avoir des militants sur le terrain mais cela épuise ces forces-là. Cela permettrait aussi de mieux faire le travail de coordination entre public et privé.
- Enquête à faire aussi sur qui fait quoi au SN et à la permanence : cette identification précise de tout le travail à faire et des manques de moyens pourrait aussi permettre aux adhérents, en fonction de leurs disponibilités et de leurs compétences, de trouver comment participer, à la permanence ou de chez eux, au travail syndical de fond et / ou à des tâches techniques.
- Il y a une explosion d'adhérents isolés (géographiquement et dans des secteurs non structurés) : il faut trouver des personnes référentes car la permanence ne peut traiter tout ce qui les concerne.
- Il faudrait qu'un prochain CDS soit à nouveau consacré à cette question du dysfonctionnement du CDS.
- Il faut mettre en valeur le mail (le faire apparaître en rouge) avec la convocation au CDS, il est parfois noyé au milieu d'autres mails ; il faudrait doubler l'envoi mail d'un envoi papier ?

VIE INTERNE SUD CULTURE SOLIDAIRES

● Trésorerie

Pas beaucoup de changements depuis le CDS de septembre. A signaler, en particulier :

- Une convention de rupture conventionnelle a été signée avec Michel (qui n'assure plus la permanence pour le spectacle vivant 1 jour par semaine à la permanence), son contrat s'achèvera fin octobre. Cela entraînera une baisse des dépenses sur la ligne « salaires et cotisations » même s'il faut s'attendre à des dépenses jusqu'en janvier 2012 (moment où il faudra payer les cotisations du 4^e trimestre 2011).
- Les cotisations versées par les adhérents ont augmenté d'environ 20 % à ce jour par rapport à 2010 (hausse du même ordre entre 2009 et 2010).

- Les dépenses pour les réunions nationales sont toujours faibles du fait de la baisse de participation de membres du Secrétariat national venant des régions. Le même constat est fait pour la participation aux Conseils des sections.
- Accord pour une participation de 500 €, à la demande par la section de Auch, à l'occasion de la commémoration des 150 ans de la commune (révolution communaliste de 1871).
- En attente du devis du contre forum d'Avignon qui aura lieu début novembre.
- Congrès : la ligne « provision Congrès » doit être scindée en 2 : une ligne « provisions Congrès » et une ligne « report » (ce mois-ci tout le report est sur la ligne provisions Congrès). La somme déjà dépensée (2 500 €) correspond à l'acompte versé pour le précédent lieu choisi ; on en attend le remboursement.
- Juridique : Pour plus de lisibilité, les diverses recettes liées aux actions juridiques couronnées de succès seront bien individualisées dans les entrées. De même, les avances pour les personnes engagées dans des actions judiciaires devront apparaître.

● Commission juridique

- Les dépenses juridiques ont fortement augmenté ces dernières années, dépassant le budget prévu en 2010 ; le budget prévu en 2011 est à cette date à nouveau dépassé même si des recettes attendues d'ici la fin de l'année (remboursements de frais de justice en particulier) pourront limiter ce dépassement.
- La question de fond qui est posée et qui devra être discutée au prochain Congrès est celle de l'articulation entre le combat syndical et le recours à des actions juridiques, qui ne sauraient se substituer à des actions syndicales.
- Les membres de la commission juridique, depuis que Dominique Noël en particulier ne peut plus y participer, ne sont pas ou peu en contact avec la permanence et les contentieux juridiques qui peuvent y être exposés ; il serait sans doute judicieux de recentrer toute l'action juridique du syndicat à la permanence, en coordination avec le travail fait par Pierre et d'autres camarades qui assurent une permanence juridique 2 après-midi par semaine.
- Pour toutes ces raisons, il est proposé par la commission juridique que celle-ci soumette dorénavant toute demande de prise en charge des honoraires de l'avocat par le syndicat au Secrétariat national pour avis. Le vote du CDS ne sera sollicité qu'à la suite de cet avis. Les personnes dont la prise en charge aurait reçu un avis négatif du SN pourraient venir défendre leur dossier devant le CDS, seule instance ayant le pouvoir de décision.
- Les formations doivent se développer pour renforcer les compétences juridiques des militants impliqués ou pas dans la commission juridique.
- Il sera demandé aux membres de la commission juridique de ne plus y participer temporairement si un dossier les concernant personnellement lui est soumis.
- Un dossier pris en charge en première instance ne sera plus systématiquement pris en charge en appel. Il faudra que la demande de prise en charge pour l'appel soit à nouveau présentée, devant la commission juridique, le SN et le CDS.
- Les membres de la commission juridique vont faire évoluer le mode d'emploi de la commission pour tenir compte de tous ces points et le soumettront au SN et au CDS très prochainement.

● Formation

- 21 et 22/11/11 : CT, CHSCT, CAP pour les camarades Fonction publique. Moins de 10 personnes sont inscrites à ce jour. Il faut relancer l'information à ce sujet.

– 16 au 18/01/12 : accueil des nouveaux militants. Le lieu sera choisi en fonction du nombre et de la provenance des inscrits.

● **Congrès SUD Culture Solidaires 25 au 28 septembre 2012 en Normandie**

– Le Congrès aura lieu en Suisse normande, à Clécy, près de Caen. L'arrivée est prévue le mardi 25 au soir et le départ le vendredi 28 au matin.

– Le devis établi par le lieu qui nous accueillera se monte à 11 260 € et comprend, en particulier : la location des lieux sur une base de 80 personnes, les petits-déjeuners et les déjeuners (les dîners seront autogérés par les participants volontaires), le transport aller-retour Paris-Clécy en car pour 50 personnes.

– Rappel : le budget total prévu pour ce Congrès s'élève à 16 000 €.

– Seront invitées les organisations suivantes : l'Union SUD Culture et Médias Solidaires, les Solidaires locaux, SUD Radio France, SUD étudiants, Solidaires.

– 2 ou 3 débats auront lieu les soirs, dont un sur la culture et le numérique

– Le 3 octobre a eu lieu à la permanence une première réunion de préparation du Congrès à laquelle ont participé 6 personnes (tous les adhérents étaient invités à y participer). Ont été abordés et répartis entre les participants (ou des absents) les points suivants :

> actualisation de la résolution d'orientation générale : développer ou ajouter des passages sur le cinéma, les médias, l'édition, le spectacle vivant..., l'égalité professionnelle hommes / femmes... ;

> commentaires de l'analyse faite sur les projets énoncés dans la résolution « Structuration, fonctionnement, développement » : qu'est-ce qui a été fait ou pas fait depuis le Congrès de 2009 et pour quelles raisons ; qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas et pour quelles raisons ; le constat du manque de moyens militants revient très souvent ;

> actualisation des revendications MCC ;

> point sur les Solidaires locaux ;

> point sur le contexte mondial ;

> point sur la place du numérique dans la culture, à compléter par un point sur les conséquences du numériques sur les conditions de travail ;

> point sur les écoles d'architecture ;

> un débat devra avoir lieu sur le développement du syndicat dans les médias, sur le syndicat SUD médias envisagé à un moment, sur les dysfonctionnements de l'Union SUD culture et Médias Solidaires ;

> une enquête auprès des participants au Congrès pourra être faite sur leur implication dans les commissions, les Solidaires locaux, leur participation aux CDS, leurs centres d'intérêts et leurs compétences (juridique, égalité professionnelle hommes / femmes, les salaires...);

> une enquête sur qui fait quoi au SN et à la permanence pourrait être faite avant le Congrès pour identifier les tâches à effectuer, les manques de moyens et permettre plus facilement aux adhérents de s'impliquer dans ce travail.

– Toujours dans le cadre du Congrès, un débat au CDS du 17/11 est envisagé avec des représentants des Solidaires locaux pour évoquer l'implication des militants de SUD Culture Solidaires. Il faut en particulier contacter des représentants de Basse-Normandie, de Toulouse, de Picardie...

MINISTÈRE DE LA CULTURE

- **Comité national de l'action sociale (réunion du 29/09)**

- Le compte rendu d'une enquête sur les actions sociales pour les non titulaires a été présenté.
- Un débat, à poursuivre, avait eu lieu au CDS du 22/09 sur :
 - l'accès au logement, les chèques emploi service universel (CESU),
 - l'intérêt d'un service d'action sociale interministériel.

INTERPROFESSIONNEL / UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

- **Bilan mobilisation 11 octobre.**

- Solidaires était bien représenté. On sent l'impact du rôle de Solidaires dans les manifestations sur les retraites sur la médiatisation plus forte de Solidaires aujourd'hui.
- Rappelons que l'intersyndicale nationale cet été était favorable à une journée d'action mais des désaccords ont eu lieu sur l'opportunité d'une grève (tous les syndicats sauf Solidaires refusant d'appeler à une grève interprofessionnelle et la CFDT ne voulant même pas que soit mentionnée le mot grève).
- Il n'y a pas assez de participants à ce CDS pour évoquer les perspectives au Ministère.

- **Archives Nationales**

Face à des menaces de conseils de discipline, faut-il refuser de siéger dans les instances nationales ? Oui, il ne serait pas cohérent d'y retourner tant que les sanctions ne sont pas levées.

- **Préparation G20 (1^{er} au 3 novembre à Cannes)**

Solidaires Paris affrète des trains. Que les militants qui souhaitent y aller fassent remonter leur demande à la permanence le plus vite possible. Des délégations italiennes, grecques, espagnoles sont attendues, en espérant qu'on leur laissera passer la frontière.

- **AG Solidaires Paris (8 et 9 novembre)**

Pas suffisamment d'adhérents de SUD Culture Solidaires sont impliqués sans Solidaires Paris. Cette structure a aussi des problèmes d'organisation.

- **Comité national de Solidaires (5 et 6 octobre)**

Ont été traités, entre autres, les points suivants :

- Quelle forme de socialisation pour le secteur bancaire ?
- Décision du Conseil d'État (suite au recours de Solidaires 38) reconnaissant pour les moniteurs de colonies de vacances le droit à un repos consécutif de 11 heures.
- Élections dans les très petites entreprises (TPE) en 2012.
- Relancer la campagne sur les salaires.
- Refaire pour 2012 une brochure revendicative comme celle qui avait été faite pour l'élection présidentielle de 2007.

- **Congrès su syndicat ASSO (Action pour les salariés du secteur associatif) 8 et 9 octobre**

C'est un syndicat de Solidaires qui regroupe des salariés d'associations militantes. Son champ de syndicalisation est proche de celui de SUD Santé Sociaux, ce qui avait créé des tensions.

ASSO compte 120 adhérents, dont 60 étaient présents au Congrès (80 à 90 % de femmes).

Les principaux problèmes rencontrés par les salariés de ce secteur concernent les salaires et la précarité.

Des liens sont à développer avec eux sur ces sujets, dans la mesure où nous touchons comme eux des secteurs culturels.

TOUR DES SECTIONS

• Louvre

Une heure mensuelle d'information sera faite pour analyser et critiquer le programme du Front national pour la Fonction publique.

• Section architecture

- Un courrier type a été rédigé pour que les agents puissent demander s'ils sont éligibles ou non au processus de titularisation et au passage en CDI.
- Une lettre a été adressée au directeur de l'ENSA de Bretagne au sujet de postes vacants.
- Se référer à l'étude d'impact sur le projet de loi sur les non-titulaires de la Fonction Publique faite par le Sénat et qui conclut que le processus de titularisation concernera très peu d'agents, comme nous l'avons dit dès le début. Se référer aussi à l'analyse faite sur cette étude par Solidaires Fonction Publique.

Paris, le 19 octobre 2011